



Paris, le 19 janvier 2012

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE, DE LA BCE ET DU FMI RELATIVE À LA MISSION D'EXAMEN EN IRLANDE

Des équipes formées d'experts de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne (BCE) et du Fonds monétaire international (FMI) se sont rendues à Dublin du 10 au 19 janvier pour procéder à l'examen trimestriel régulier de l'avancement du programme économique du gouvernement irlandais. Selon l'évaluation des experts, le programme est sur la bonne voie, mais des difficultés persistent et la poursuite de la mise en œuvre résolue des mesures sera fondamentale. Les missions de la Commission européenne et du FMI demanderont, respectivement, aux autorités compétentes de l'UE et au Conseil d'administration du FMI, l'adoption des conclusions de cet examen.

La mise en œuvre du programme de redressement se poursuit avec détermination. L'assainissement budgétaire concentré en début de période est en bonne voie, avec un déficit pour 2011 largement inférieur à l'objectif affiché du programme. Les autorités irlandaises ont continué d'intensifier les réformes ambitieuses pour restaurer la bonne santé du système financier, afin de lui permettre de soutenir le redressement du pays. Les réformes visant à améliorer la compétitivité et à soutenir la croissance et la création d'emplois se poursuivent.

L'assainissement budgétaire considérable prévu pour 2011 a dépassé les objectifs. Des mesures budgétaires s'élevant à près de 3,5 % du PIB ont réduit le déficit estimé des administrations publiques à 10 % environ du PIB, niveau inférieur à la cible de 10,6 % du PIB. Ce résultat, obtenu malgré la baisse de la demande intérieure, reflète la ferme gestion des recettes et la maîtrise rigoureuse des dépenses par les autorités. L'objectif budgétaire pour 2012 vise un nouvel assainissement de l'ordre de 2,75 % du PIB,

afin de ramener le déficit à 8,6 % du PIB, et établit une trajectoire claire permettant d'atteindre l'objectif de déficit de 3 % du PIB d'ici à 2015.

Des progrès importants ont été accomplis en 2011 pour aboutir à un système bancaire plus réduit et plus robuste. Les deux banques les plus importantes ont atteint les objectifs 2011 de réduction de leur levier d'endettement, en vendant plus cher que prévu près de 15 milliards d'euros d'actifs essentiellement étrangers. La mise en œuvre de la stratégie visant à rétablir la viabilité et la solvabilité du réseau de caisses populaires est en cours. Des provisionnements plus prudents et des orientations relatives à l'information financière amélioreront la transparence des états financiers des banques pour 2011.

Des mesures visant à soutenir la croissance et la création d'emplois sont actuellement mises en place. Des réformes des accords salariaux sectoriels, qui devraient rendre plus sensible à la situation économique la fixation des salaires dans les professions fortement affectées par la récession, ont été soumises au Parlement. Des plans de cession des actifs de l'État sont en cours de finalisation, avec l'objectif essentiel de renforcer la concurrence et l'efficacité dans les secteurs clés, tout en assurant des recettes à l'État.

Pour l'avenir, l'Irlande continue toutefois de faire face à des défis considérables. La demande intérieure reste faible, le chômage élevé et la croissance des partenaires commerciaux ralentit. Par conséquent, la croissance du PIB prévue pour 2012 a été revue à la baisse, à 0,5 %, après une croissance estimée de 1 % en 2011.

Dans cet environnement plus difficile, la poursuite par l'Irlande de la mise en œuvre déterminée de son programme demeure fondamentale pour un redressement durable et son retour sur les marchés de capitaux. Dès lors, les priorités des autorités pour le premier semestre 2012 comprennent la publication d'une loi de responsabilité budgétaire afin d'étayer l'assainissement réalisé. Les autorités travaillent également avec les prêteurs pour favoriser les efforts en vue de traiter les arriérés de prêts, et elles publieront un cadre juridique modernisé relatif à l'insolvabilité personnelle. Les autorités renforcent également l'efficacité des politiques d'activation et de formation afin d'aider les demandeurs d'emploi à retrouver un travail.

Les objectifs de ce programme soutenu par l'Union européenne et le FMI consistent à remédier aux faiblesses du secteur financier et à placer l'économie irlandaise sur une trajectoire de croissance durable, de finances publiques saines et de création d'emplois, tout en protégeant les catégories de la population les plus pauvres et les plus vulnérables. Ce programme s'appuie sur des prêts de l'Union européenne et de ses États membres, à hauteur de 45,0 milliards d'euros, et sur un mécanisme élargi de crédit du FMI d'un montant de 22,5 milliards d'euros. La contribution de l'Irlande s'élève à 17,5 milliards d'euros. L'adoption des conclusions de cet examen permettra le versement de 3,2 milliards d'euros par le FMI et de 6,5 milliards d'euros par l'UE. La mission en vue du prochain rapport sur l'avancement du programme est prévue en avril 2012.

Contacts:

Commission européenne	Fonds monétaire international	Banque centrale européenne
Amadeu Altafaj Tardio	Olga Stankova	Wiktor Krzyżanowski
Tel: +32 498 952658	Tel: +1 202 651 1664	Tel: +49 69 13445755
Courriel: Amadeu.ALTAFAJ- Tardio@ec.europa.eu	Courriel: OStankova@imf.org	Courriel: wiktor.krzyzanowski@ecb.int

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>